



5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	de Sadeleer Nicolas ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le cours vise à permettre à l'étudiant de se familiariser aux méthodes comparatives qui permettent de mettre en exergue les principaux traits des principales familles juridiques (droit anglo-saxon, droit continental, droit islamique, ...). Par la suite, sont comparés les régimes de responsabilité objective et pour faute en droit belge, français et dans le droit de la common law.</p> <p>Une trentaine d'arrêts rendus par des juridictions étrangères (France, Grande Bretagne, Allemagne) ayant trait à des problèmes de responsabilité pour omission, de vie privée, etc. sont analysés au cours. Les étudiants sont tenus de participer au cours en analysant préalablement les arrêts qui y sont examinés.</p> <p>Cet acquis peut s'avérer fort utile pour les étudiants qui souhaitent continuer à étudier par la suite en anglais, dans la mesure où ils seront davantage confrontés à des méthodes participatives.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Un examen écrit de 2 h. portant principalement sur des casus. L'étudiant doit se mettre à la place de l'une des parties en développant un raisonnement juridique pertinent tout en raisonnant par analogie avec les arrêts examinés au cours. Une grande importance est attachée à la terminologie juridique vue au cours. L'examen est exigeant.
Méthodes d'enseignement	Il sera accompagné de différentes décisions de jurisprudence. L'étudiant est appelé à préparer chaque cours en répondant à des questions sur des arrêts rendus par des juridictions anglo-saxonnes, allemandes, belges, françaises et américaines.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> a) Importance et utilité du droit comparé dans l'analyse juridique ; b) Analyse des différentes méthodes comparatives ; c) Droit romano-germanique, droit de la Common Law et droit musulman d) Application des méthodes comparatives au droit de la responsabilité extra-contractuelle.
Bibliographie	Fournie dans le syllabus.
Autres infos	Un syllabus en langue anglaise de 200 pages sera remis aux étudiants.
Faculté ou entité en charge:	DRTB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROB1BA	5	BDROI1112 ET BDROI1111	
Bachelier en droit français-anglais (et français-anglais-néerlandais)	DRAB1BA	5	BDROI1112 ET BDROI1111	
Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais)	DRNB1BA	5	BDROI1111 ET BDRNL1130 ET EMHUB1110	